

DECISION n° F-06-A-0184 du 17 février 2006

ADDITIF n° 3 au CERTIFICAT D'APPROBATION CE DE TYPE n° F-02-A-002 du 28 janvier 2002

Le présent additif concerne l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique LORRAINE PESAGE INDUSTRIES type LPI-X, qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité par le fait de pouvoir utiliser également comme indicateur :

- Soit d'un dispositif indicateur pour cellule de pesée à sortie analogique, choisi parmi ceux indiqués dans le tableau suivant qui complète l'annexe au certificat n° F-02-A-002 du 28 janvier 2002 :

FABRICANT	TYPE	N° du certificat d'essai
ATP	Pisys 3000	NMi n° TC6775 du 6 juillet 2005
PRECIA	Dispositif terminal X201-B associé à	LNE n° 01-03 du 4 avril 2001
	Module unité de traitement X242	LNE n° 05-02 du 29 mars 2005
PRECIA	Dispositif terminal I100.. associé à	LNE n° 01-09 du 22 octobre 2001
	Module unité de traitement X242	LNE n° 05-02 du 29 mars 2005
PRECIA	Dispositif terminal X222-B associé à	LNE n° 03-03 du 14 février 2003
	Module unité de traitement X242	LNE n° 05-02 du 29 mars 2005
PRECIA	Dispositif terminal X223-B associé à	LNE n° 02-09 du 16 décembre 2002
	Module unité de traitement X242	LNE n° 05-02 du 29 mars 2005

Les caractéristiques et les différentes fonctions du dispositif indicateur utilisé sont décrites dans les certificats d'essai correspondants.

- Soit un dispositif indicateur pour cellule de pesée à sortie numérique, choisi parmi ceux indiqués dans le tableau suivant qui complète l'annexe au certificat n° F-02-A-002 du 28 janvier 2002 :

FABRICANT	TYPE	N° du certificat d'essai
PRECIA	Dispositif terminal X201-B associé à	LNE n° 01-03 du 4 avril 2001
	Module unité de traitement X243	LNE n° 05-01 du 18 février 2005
PRECIA	Dispositif terminal X222-B associé à	LNE n° 03-03 du 14 février 2003
	Module unité de traitement X243	LNE n° 05-01 du 18 février 2005
PRECIA	Dispositif terminal X223-B associé à	LNE n° 02-09 du 16 décembre 2002
	Module unité de traitement X243	LNE n° 05-01 du 18 février 2005

Les caractéristiques et les différentes fonctions du dispositif indicateur utilisé sont décrites dans les certificats d'essai correspondants.

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Pour le Directeur Général,

Laurence DAGALLIER
Directrice Certification et Développement

Page 1/1